

Lettre d'information publiée par le bureau de la diffusion numérique des collections  
– sous-direction des collections - du service des musées de France  
N° 30 – Septembre 2017

## Sur le blog

[« Des collections en partage » : le musée de Bretagne à Rennes met en ligne ses collections](#)

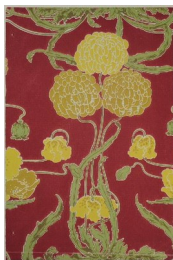
[Appel à contribution : imagerie numérique et patrimoine](#)

[Consolidation des données : deux nouveaux outils à votre disposition](#)

## Nouveaux versements, nouveaux musées dans Joconde

Entre juin et août 2017, 9.338 [nouvelles notices](#) ont été reversées. Cinq nouveaux musées participent pour la première fois à Joconde : le musée barrois à Bar-le-Duc, le musée de Bastia, le musée d'art et d'archéologie à Cluny, le musée français de la carte à jouer à Issy-les-Moulineaux et le musée départemental Victor Schœlcher à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe).

## Zoom du trimestre dans Joconde



[Japonismes dans le papier peint de 1860-1930 au musée de Rixheim](#)

## Consolidation des données sur les collections : nouveaux outils méthodologiques

L'espace professionnel du site Joconde a été enrichi de deux nouvelles ressources à votre disposition : un [vademecum de préparation des données](#) et un livrable de [plan d'action et de suivi des résolutions](#). Ils sont utilisables dans un contexte d'analyse de l'existant et d'organisation d'actions correctives à apporter sur sa base de données pour la rendre plus performante, avant une reprise des données ou une publication par exemple.

## Bases de données mutualisées de collections de musées : partage des données et des responsabilités

La diversité des musées de France rend le travail en réseau fort précieux - voire incontournable. Les réseaux naissent du besoin de partager des réflexions, des bonnes pratiques ainsi que d'exploiter et de valoriser les fruits de ce travail en commun. Ce dernier prend tout son sens et son ampleur à travers l'informatisation et la mise en ligne des collections puisque, bien souvent, un outil numérique commun est utilisé pour partager l'information de référence.

Ainsi, la [base Joconde](#), catalogue collectif des collections des musées de France fédère des données issues de l'initiative individuelle de plus de 300 musées de France.

Certains réseaux de professionnels des patrimoines se fédèrent depuis plusieurs années, autour de la problématiques communes pour organiser ensemble le travail à la source, en amont de toute mise en ligne.

Ce point commun peut être le type de collections, comme le montrent les musées d'art moderne et contemporains adhérents de l'association [Videomuseum](#).

Il peut s'agir également de la situation géographique, à l'instar des [musées parisiens](#) ou ceux de la Nouvelle Aquitaine et du site [Alienor.org](#), de la région Normandie avec son [réseau](#) des musées et sa [base partagée](#).

L'impératif peut être également réglementaire et administratif comme l'illustre le projet Archange dont la cible est un système d'information unique permettant au ministère des Armées le suivi logistique et scientifique de ses biens culturels. Certains musées nationaux sous tutelle du ministère de la Culture réfléchissent eux aussi à la mutualisation de leurs pratiques d'informatisation et au partage de leurs données.

Quels sont les principes, les pré-requis et les attentes possibles d'un tel travail en réseau ?

Bien souvent, cela passe par l'**utilisation d'un outil commun de gestion de collections**, alimenté par de multiples saisies ou des reprises de données. Le réseau de professionnels devient une communauté d'utilisateurs partageant des fonctionnalités, des référentiels, des formations, des procédures similaires ou voisines ainsi qu'un dialogue technique et fonctionnel plus efficace avec l'éditeur.

Les musées disposent aussi de la **visualisation** et de la **recherche** sur des informations partagées, gérés par des droits de lecture et d'écriture répartis selon les besoins. Les échanges de données et le travail scientifique sur des problématiques communes sont ainsi favorisés.

D'un point de vue technique, un **hébergement centralisé** de la solution et des données est majoritairement mis en place, notamment afin de centraliser les mises à jour sur une même plateforme sécurisée et de permettre l'**accès à distance**. Ce regroupement ne va pas à l'encontre d'une **administration séparée** des données, chaque institution bénéficiant d'une instance spécifique.

Le point crucial du bon fonctionnement pérenne d'une telle organisation est la **gouvernance** : dans chaque musée est identifié un administrateur local, interlocuteur privilégié des utilisateurs de son musée et de l'administrateur fonctionnel central. Ce dernier sera le garant de l'accès commun et différencié aux données, de la bonne co-construction des thésaurus et listes d'autorité partagés, de l'harmonisation de l'information, de la conception et mise en œuvre d'outils méthodologiques communs, de cibler l'évolution du système selon des besoins mutuels.

C'est dans ces conditions que le système et les pratiques pourront réellement être partagées et qu'à terme, les **échanges**, la **publication** des données ou leur **archivage** seront facilités.